



# Bulletin Municipal de Plémet

N° 1 juillet 2008

## La nouvelle équipe

## Le Conseil Municipal

GRALL Dominique, Maire

De KERLEAU Michel, 1er adjoint : -Le personnel – Bâtiments – Equipements Urbains

JOUAN Clémence, 2ème adjoint : - Santé – Social – Personnes Âgées

BAUD Evelyne, 3ème adjoint : - Ecole – Petite Enfance

BERNARD Francis, 4ème adjoint : - Routes – Equipements Ruraux – Affaires Foncières

GODINÈS Annick, 5ème adjoint : - Tourisme – Loisirs – Vie Culturelle et Communication

CONAN Christophe, 6ème adjoint : - Sports et Jeunesse – Associations

### Sommaire

Le Conseil Municipal	1
Editorial	2
Pourquoi un nouveau bulletin?	
Nos premières impressions	
Les eaux usées	3
L'assainissement	
Plémet: ville propre	
P.L.U.: Où en sommes nous?	4
Les écoles	
Le marché: tergiversations	5
Du nouveau à la Mairie	
Les commissions	6-7
Subventions	8
Conseils Municipaux	9-10
Emploi	
La commission des routes	11
Etat-civil	12
Cap sports vacances été	13
La Cyberbase	
La Bibliothèque	
Message Cidéral	15
Concours	
Conseils pratiques	
Les festivités: votre agenda	16
Notre coup de chapeau	



(De gauche à droite) 1er rang : BAUD Evelyne, GRALL Dominique, De KERLEAU Michel, GODINÈS Annick, CONAN Christophe, 2ème rang : COUSIN Véronique, JOUAN Clémence, BERNARD Francis, 3ème rang : ROCABOY Michel, POINEUF Elisabeth, QUÉMENER Hélène, 4ème rang : CHAPEL Joseph, BOURDARD Bernard, GUILLEMOT Daniel, 5ème rang : BLOUIN Pierre-Yves, VROT Eugène, FERNANDEZ Ronan, 6ème rang : LEMAITRE François, LE MÉE Jacques, LOZACH Sylviane, CHASLES Joseph, MIHAMI Michel, absent sur la photo : LEHO Laurent.

### Editorial



Les élections de mars dernier ont amené une nouvelle équipe municipale. Elue le 21 mars 2008 par le Conseil Municipal pour la fonction de Maire, c'est avec une grande émotion que j'ai vécu cette soirée. La présence de nombreux plémétaises et plémétais ajoutait à la solennité du moment.

Je remercie l'ensemble de la population pour l'honneur qu'elle m'a fait en me portant à la place de 1ère magistrate de la ville de Plémet.

Je ferai donc tout mon possible pour être digne de cette confiance.

On ne vit pas cet instant sans penser à sa famille, au soutien précieux qu'elle a pu apporter par ses conseils, par son engagement solidaire sachant par avance les changements que cela entraînerait dans une organisation familiale.

Il y a aussi les amis et bien sûr l'équipe qui m'a suivie dans cette belle aventure. Certains ont été élus, d'autres pas, mais tous ont contribué à ce que je sois en poste aujourd'hui.

L'intensité de cet événement vous amène à penser à vos prédécesseurs : le Dr Piton, Maire pendant 47 ans, qui a assuré le développement de Plémet et fit construire la mairie, le Dr Cavé qui lui succéda ; mais aussi, à un autre titre, mon ami Michel Maray pour la sincérité de son engagement.

Ma conception de la gouvernance municipale s'appuie sur la notion d'équipe. Les adjoints ont été choisis dans cet esprit, et leur acceptation ne s'est faite qu'à cette condition. Cela suppose un style et un mode de fonctionnement en adéquation. La tâche est rude mais tellement intéressante !

C'est pourquoi le bulletin municipal ne comportera plus le mot du Maire (sauf événement important), mais sera l'œuvre d'une composition collective.

Cordialement, Dominique GRALL

### Pourquoi un nouveau bulletin ?

Notre intention est d'informer la population d'une manière régulière et au plus près de l'actualité communale.

Le journal que vous receviez jusqu'à présent avait une excellente présentation sur du papier glacé. Les photos étaient nombreuses mais son coût annuel était de 14 000 € pour 2 numéros sans compter les frais d'envoi. En plus il faisait « bling bling », très événementiel et n'était qu'un copier-coller des articles parus dans la presse.

Le nouveau journal sera différent.

Nous évoquerons les projets, leur réalisation, les problèmes et les solutions adoptées. Parfois nous traiterons d'un thème.

Il doit permettre un lien avec la population.

Le rythme du nouveau journal sera à trouver.

Il s'améliorera avec vos observations.

### Nos premières impressions

Dans un premier temps, il a fallu que chacun de nous prenne ses marques par rapport à sa fonction. Il a fallu s'informer auprès du personnel communal qui nous a bien aidé. Merci à tous !

Dans un second temps, nous avons pris en route les dossiers, les courriers, les éléments qu'il fallait traiter plus ou moins rapidement. Tout le Conseil se met à la tâche dans un bon esprit. Nombre de problèmes concrets seront résolus... Nos projets devront donc attendre un peu, c'est-à-dire jusqu'au prochain budget.

### Les eaux usées

Parmi les premiers chantiers : mettre en ordre l'écoulement des eaux usées et des eaux pluviales dans le bourg.

Une étude coûteuse a été réalisée en 2005 (95 000 €). Elle a consisté, après passage de caméra et l'utilisation de fumée, à déterminer les mauvais branchements des eaux pluviales sur les canalisations d'eaux usées. Dès le mois d'avril, la commission des bâtiments et de l'assainissement s'est déplacée sur le terrain. Elle a constaté qu'au début de la rue de

Rennes ainsi que dans la rue Neuve il faut séparer complètement les eaux usées des eaux pluviales. Seules ces 2 rues ont été examinées ainsi qu'une partie de la rue du 6 août. La commune aura donc à mettre « de l'ordre » dans ces canalisations et les particuliers à faire des branchements corrects. Nous étalerons ces travaux sur plusieurs années.

Autre aménagement, le bassin de rétention et de sédiments de Jéguet (en bas du lotis-

sement) :

Sous contrôle des services compétents, ce bassin a été réalisé il y a quelques années. Il ne fonctionne pas correctement (il reste plein d'eau à cause des sources). En octobre 2007, la commune a été mise en demeure par la police de l'eau de déplacer ce bassin probablement en amont de l'actuel.

### L'assainissement coûtera plus cher: Pourquoi?

En 2003, une convention est signée entre le Maire et la société VAPRAN pour continuer d'accepter les rejets de l'usine et être traitée par la station d'épuration communale. Au 1er janvier 2004, par contrat d'affermage d'une durée de 12 ans (jusqu'en 2015), l'assainissement est géré par la société SAUR. Les tarifs fixés par la SAUR tenaient alors compte de l'activité de VAPRAN, incluant ses rejets.

Comme cela avait été annoncé par VAPRAN lors de la formation du contrat en 2007, l'usine construit une station de prétraitement, organise sa propre épuration, et fin 2007 n'envoie plus d'effluents à la station communale.

La part du délégataire (SAUR) ayant été calculée tenant compte des rejets de l'usine, la SAUR soumet un avenant selon les nouvelles données. Après en avoir soustrait les revenus, mais aussi tenu

compte des économies d'exploitation, le différentiel restant à couvrir annuellement est de 27 290 € HT (Base 2004 actualisée 2008). Ces calculs ont été validés sous contrôle de la D.D.A. (Dir. Départ. de l'Agriculture) dans le cadre d'un contrat d'appui aux collectivités territoriales.

Ce manque à gagner sera directement facturé par la SAUR dès le 2<sup>ème</sup> semestre 2008. Devant ce fait accompli (selon statut), la commune devra financer le 1<sup>er</sup> semestre 2008. Sans décision du Conseil Municipal, les abonnés auraient dû assumer la différence dans sa totalité. Afin de réduire l'impact de cette augmentation, nous avons décidé d'amputer la part de revenu fixe communale de manière substantielle.

Au total, la commune absorbera une partie de cette charge.

### Plémet: ville propre

Des petits faits qui ont leur importance :

a - Nos trottoirs :

La loi nous interdit maintenant l'emploi des désherbants pour nettoyer nos trottoirs. Il ne faut pas le regretter, ces produits sont dangereux car ils s'infiltrant dans le sol et se retrouvent dans l'eau de nos

rivières. Plémet a signé une charte environnementale et c'est tout à notre honneur ! Entretenir le centre ville va nous créer des difficultés supplémentaires ainsi qu'aux employés communaux. D'autres communes sont dans le même cas. En plus il pleut tous les jours ou presque ! Nous sommes conscients de la situation et nous allons travailler au mieux pour maintenir notre ville propre.

Il est peut-être utile de rappeler un principe :

« Il est fait obligation à tout riverain (propriétaire, locataire) de nettoyer le domaine public au droit de son habitation, bureau, magasin, entreprise. Les saletés déplacées ne doivent pas être mises au caniveau (risque de bouchage des bouches avaloirs) mais ramassées et traitées comme les autres déchets. Toute négligence peut engager la responsabilité de l'occupant. » Il serait souhaitable que chacun « balaie devant sa porte » et quelques brins d'herbe peuvent être arrachés.

b - Rentrons nos poubelles :

Les rues et les trottoirs entretenus participent à la qualité de notre espace de vie. Des poubelles qui traînent ça n'est pas esthétique. Nous vous demandons que les poubelles soient sorties la veille au soir du jour de collecte et ramassées au plus vite après que les bennes de ramassage sont passées.

c - Tri sélectif :

Respecter les consignes figurant sur les containers répartis sur la commune (ex : on retrouve dans les conteneurs plastiques tout et n'importe quoi)... De gros efforts à faire.

### P.L.U. : Où en sommes nous?

Nous avons contacté le cabinet conseil pour obtenir une réunion supplémentaire afin de faire le point. Nous voulons apporter quelques correctifs, si cela est encore possible. Le P.L.U. sera ensuite arrêté par le conseil municipal. Affaire à suivre...

### Les Ecoles préparent les vacances, la mairie en profite !

Madame le Maire, Dominique GRALL, et Evelyne BAUD, son adjointe aux écoles, ont reçu les directeurs des écoles. Cela a été l'occasion de se connaître et de faire un bilan.

Aux écoles publiques :

Maternelle : une étude sonore à la cantine : la qualité ou le défaut acoustique d'une telle salle est caractérisé et mesuré selon la durée de décroissance des Temps de Réverbération (TR). Les niveaux sonores sont élevés de l'ordre de 75 à 90 décibels, une forte réverbération ajoute une intensité acoustique aux productions sonores des enfants. Le TR actuel est de 1,8 secondes. Il faut le corriger en limitant sa valeur à 0,9 seconde. Curieusement, c'est l'émission sonore de

la chambre froide dans la cantine qui pose le plus de problèmes. L'expert nous a confirmé que les enfants ne percevaient pas les sons comme nous. Ceux qui paraissent supportables pour des adultes peuvent être très agressifs pour les enfants, et les incitent à crier pour dépasser ce qu'ils entendent. Il va peut-être falloir « mettre l'armoire dans un placard !... »

- Primaire : une rampe « handicapé » pour accéder aux classes est à l'étude. Il avait été envisagé de la faire à l'arrière du bâtiment. Cette solution ne nous a pas satisfaits. Elle donnait un sentiment d'exclusion. Nous avons décidé que tous les enfants devaient passer par le même chemin : la grande porte. Elle sera donc faite sur le devant du bâtiment.

Une salle informatique sera aménagée. Elle devrait être opérationnelle dès la prochaine rentrée.

Pour faire des économies de chauffage, les fenêtres à l'arrière du bâtiment et à la cantine vont être changées. Nous avons opté pour que seulement une fenêtre sur trois puisse s'ouvrir. Cela fait diminuer sérieusement le devis et améliore l'étanchéité. Merci aux instituteurs et au personnel qui ont accepté cette idée en ciblant bien leurs besoins. Comme on dit : « la concertation paie ! »

Qui ne connaît pas Maryse BESSONAT à qui tous les gamins font une bise dès qu'ils la voient ? Institutrice à l'école maternelle, elle y a fait toute sa carrière. Bonne retraite Maryse!

Ecole St Joseph :

La sortie des enfants est dangereuse. Les voitures vont vite, trop vite ... Nous appelons tous les automobilistes à la plus grande prudence sur cette route et demandons aux parents de rester vigilants.

Différentes possibilités sont à l'étude entre la Mairie et les Directions de l'école. Rendez-vous est pris avec la D.D.E. pour des

conseils. Les différentes solutions seront proposées aux enseignants et aux parents. Affaire à suivre...

Les places de parking dans l'enceinte de l'école seront tracées pendant les vacances.

Le Conseil a décidé d'augmenter la subvention de la commune qui était inchangée depuis 10 ans. Elle passe de 15,50 à 20 euros par enfant de Plémet.

Au Collège Louis Guilloux

Création d'une section sportive « Canoë-Kayak » dès la rentrée 2008-2009 pour les élèves de 6ème et 5ème.

Nous apprenons la mutation à Angoulême de Mme THÉVENIN, principal du Collège et le départ en retraite de Mme Gisèle ETIENNE, professeur d'Art Plastique.

### Le Marché : tergiversations !

Les marchands manifestaient depuis longtemps leur mécontentement et menaçaient de ne plus venir. Par deux fois ils ont refusé de payer leur emplacement.

Plusieurs reproches avoués, notamment : le circuit des clients ne profite pas à tous car le marché est coupé en deux par la route.

Nous sommes attachés à conserver le marché, lieu de rencontres pour animer le centre.

Deux hypothèses envisagées :

La 1<sup>ère</sup> : déplacer le marché autour de l'ancienne Mairie pour organiser un circuit. Cela nécessitait une installation électrique supplémentaire (borne) pour le branchement de plu-

sieurs équipements.

La 2<sup>nde</sup> : regrouper les marchands autour de l'église comme cela était fait dès le départ.

Bien sûr c'eût été un miracle s'il y avait eu unanimité !

Nous avons écouté, discuté et nous avons tranché, mais pas définitivement. La 2<sup>nde</sup> hypothèse a été choisie. Une 3<sup>ème</sup> est à l'étude : faire une déviation en fermant la « rue de la Gare ». Le débat est ouvert : affaire à suivre !

### Du nouveau à la Mairie

Une critique récurrente : le manque de confidentialité à l'accueil.

Les Plémétais viennent demander des renseignements et parfois confier leurs difficultés. Contents de trouver une oreille attentive, patiente et discrète. Ils ne souhaitent pas que d'autres oreilles s'y rajoutent.

Pour respecter la vie privée de chacun, nous avons installé une barrière de délimitation et déplacé des sièges pour permettre d'attendre son tour.

Une boîte à idées est à votre disposition sur la tablette dans ce coin « attente ».

## Les commissions

*Madame Dominique GRALL, Maire, est membre de droit de toutes les commissions.*

## Commissions Municipales

## Commission Bâtiments et Equipements Urbains

M. Michel de KERLEAU  
M. Christophe CONAN  
M. Laurent LE HO  
M. Daniel GUILLEMOT  
M. Eugène VROT  
M. Bernard BOUDARD  
M. François LE MAITRE  
M. Michel ROCABOY  
M. Joseph CHAPEL

## Commission Ecole – Petite Enfance

Mme Evelyne BAUD  
Mme Hélène QUÉMENER  
Mme Véronique COUSIN  
Mme Sylviane LOZACH  
M. Pierre-Yves BLOUIN  
M. Ronan FERNANDEZ  
M. Michel ROCABOY  
M. Jacques LE MÉE

## Commission Embauche

M. Michel de KERLEAU  
Mme Evelyne BAUD  
M. Christophe CONAN  
Mme Annick GODINÈS  
Mme Clémence JOUAN  
Mme Elisabeth POINEUF  
M. François LE MAITRE  
M. Francis BERNARD  
M. Bernard BOUDARD  
M. Joseph CHASLES

## Commission Finance

M. Michel de KERLEAU  
Mme Clémence JOUAN  
Mme Evelyne BAUD  
M. Francis BERNARD  
Mme Annick GODINÈS  
M. Christophe CONAN  
Mme Elisabeth POINEUF

## Commission : Routes, Equipements Ruraux et Affaires Foncières

M. Francis BERNARD  
M. Daniel GUILLEMOT  
M. Laurent LEHO  
M. Eugène VROT  
M. Pierre-Yves BLOUIN  
M. Joseph CHAPEL  
M. Bernard BOUDARD

## Commission : Santé – Social – Personnes Âgées

Mme Clémence JOUAN  
M. Francis BERNARD  
Mme Annick GODINÈS  
Mme Sylviane LOZACH  
Mme Elisabeth POINEUF  
M. Michel MIHAMI  
M. Laurent LEHO  
M. Bernard BOUDARD

## Commission : Sécurité

M. Daniel GUILLEMOT  
M. Michel MIHAMI  
M. Eugène VROT  
M. Francis BERNARD  
M. Joseph CHASLES  
M. Laurent LEHO

## Commission : Sports – Jeunesse et Associations

M. Christophe CONAN  
Mme Hélène QUÉMENER  
Mme Sylviane LOZACH  
Mme Clémence JOUAN  
M. Ronan FERNANDEZ  
M. Jacques LE MÉE  
M. Pierre-Yves BLOUIN  
M. Joseph CHAPEL

## Commission : Tourisme – Loisirs – Vie Culturelle et Communication

Mme Annick GODINÈS  
Mme Hélène QUÉMENER  
Mme Sylviane LOZACH  
Mme Véronique COUSIN  
M. Michel MIHAMI  
M. Jacques LE MÉE  
M. Ronan FERNANDEZ  
M. Christophe CONAN

## Commission : Urbanisme et Développement Economique Local

M. Michel de KERLEAU  
Mme Véronique COUSIN  
M. Michel MIHAMI  
M. Daniel GUILLEMOT  
M. Francis BERNARD  
M. Eugène VROT  
M. Joseph CHASLES  
M. Bernard BOUDARD  
Mme Sylviane LOZACH

## Commission d'Appel d'Offres des Bâtiments

Titulaires :

M. Michel de KERLEAU  
M. Bernard BOUDARD  
M. Eugène VROT  
Suppléants :  
M. Daniel GUILLEMOT  
M. Joseph CHASLES  
M. François LE MAITRE

## Commission d'Appel d'Offres des Routes

Titulaires :  
M. Francis BERNARD  
M. Joseph CHAPEL  
M. Pierre-Yves BLOUIN  
Suppléants :  
M. Eugène VROT  
M. Daniel GUILLEMOT  
M. Bernard BOUDARD

## Commission Communale des Impôts Directs - Élus (CCID)

Titulaire :  
M. Francis BERNARD  
Suppléant :  
M. Bernard BOUDARD

## Commission Communale des Impôts Directs

Titulaires :  
M. Yves LE MÉE  
Mme Bernadette BALAY  
M. Gilbert RAULOIS  
M. Christian MINIER  
M. Michel TERTRE  
M. Jean-Pierre BAYON  
M. Joseph BRUNEL  
M. Jean-Pierre ROCABOY

## Suppléants :

M. Michel ROUILLARD  
M. Yves MARCADE  
M. Yannick AUFFRAY  
M. Emile COCHET  
M. Emile RIBOURDOUILLE  
Mme Claudine CORBEL  
M. Michel CHAPRON  
Mme Marie-Thérèse FEUILLÉE

## Révision des Listes Électorales

Mme Dominique GRALL  
M. Eugène VROT

## Révision des Listes Électorales de la Chambre Consulaire

Mme Dominique GRALL  
M. François LE MAITRE

Mme Elisabeth POINEUF  
Mme Annick GODINES  
M. Joseph CHASLES  
M. Michel ROCABOY

#### Commissions Communales

■ Comité de la Caisse des Écoles  
Mme Dominique GRALL  
Mme Evelyne BAUD  
M. Michel ROCABOY

■ O.G.E.C. – Conseil d'Administration  
M. Pierre-Yves BLOUIN

■ Centre Communal d'Action Sociale  
Mme Dominique GRALL  
Mme Clémence JOUAN  
Mme Elisabeth POINEUF  
M. Michel MIHAMI  
Mme Hélène QUÉMENER  
M. Bernard BOUDARD  
Mme Sylviane LOZACH

■ Commissions Externes  
Collège Louis Guilloux - Conseil  
d'Administration

M. Michel de KERLEAU

■ Centre Hospitalier du Centre Bre-  
tagne  
M. Francis BERNARD

■ E.P.M.S. de Belna – Conseil d'Ad-  
ministration  
Mme Dominique GRALL

■ CAC Sud 22  
Titulaire :  
Mme Sylviane LOZACH  
Suppléante :  
Mme Annick GODINÈS

■ Conseil d'Administration du Comi-  
té Cantonal d'Entraide de la Chèze  
Mme Dominique GRALL  
Mme Clémence JOUAN

■ Syndicat Intercommunal d'Adduc-  
tion d'Eau Potable du Lié  
Titulaires :  
Mme Dominique GRALL  
M. Bernard BOUDARD  
Suppléants :

M. Daniel GUILLEMOT  
M. Pierre-Yves BLOUIN

■ Association du Bassin Versant du  
Ninian Léverin  
Titulaire :  
M. Bernard BOUDARD  
Suppléant :  
M. Michel de KERLEAU

■ Syndicat Départemental d'Electrici-  
té  
Titulaire :  
M. Daniel GUILLEMOT  
Suppléant :  
M. Francis BERNARD

■ S.M.I.C.T.O.M. de LOUDÉAC  
Mme Dominique GRALL  
M. Francis BERNARD

■ Pays Centre Bretagne

Comité Syndical du pays :  
Mme Dominique GRALL  
Conseil de Développement du Pays :  
M. Christophe CONAN

#### CIDERAL

■ Conseil communautaire  
Titulaires :  
Mme Dominique GRALL  
M. Michel de KERLEAU  
M. Christophe CONAN  
M. Francis BERNARD  
Suppléants :  
Mme Evelyne BAUD  
M. Daniel GUILLEMOT  
Mme Sylviane LOZACH  
M. Laurent LEHO

#### Désignations au sein des Commissions

■ Commission Economique  
Titulaires :  
M. Michel de KERLEAU  
M. Francis BERNARD  
Suppléante :  
Mme Dominique GRALL

■ Commission Environnement – Agri-  
culture – Aménagement de l'espace  
Titulaires :  
M. Daniel GUILLEMOT

Suppléant :  
M. Francis BERNARD

■ Commission Culture  
Titulaires :  
Mme Sylviane LOZACH  
Mme Véronique COUSIN  
Suppléante :  
Mme Annick GODINÈS

■ Commission Vie Sociale  
Titulaires :  
Mme Clémence JOUAN  
Mme Elisabeth POINEUF  
Suppléante :  
Mme Véronique COUSIN

■ Commission Finances – marchés et  
travaux  
Titulaires :  
Mme Dominique GRALL  
M. Christophe CONAN  
Suppléant :  
M. Michel de KERLEAU

■ Commission Communication  
Titulaires :  
Mme Annick GODINÈS  
Mme Véronique COUSIN  
Suppléante :  
Mme Sylviane LOZACH

■ Commission Patrimoine et Tourisme  
Titulaires :  
Mme Hélène QUÉMENER  
Mme Evelyne BAUD  
Suppléant :  
M. Laurent LEHÔ

■ Commission Sport  
Titulaires :  
M. Ronan FERNANDEZ  
M. Christophe CONAN  
Suppléante :  
Mme Hélène QUÉMENER

■ Commission Urbanisme et Habitat  
Titulaires :  
M. Michel MIHAMI  
Mme Dominique GRALL  
Suppléant :  
M. Daniel GUILLEMOT

## Subventions communales pour 2008

<b>AMICALES</b>	Montant		
Amicale Laïque	500,00	Centre de Formation Maison Familiale Rurale de Loudéac (10 € par élève)	60,00
Amicale des Pompiers	107,00	Maison Familiale Rurale d'Education et d'Orientation de GUILLIERS (10 € par élève)	10,00
Amicale du Personnel du Centre de Bodiffé	30,50	Maison Familiale Rurale de Montauban (10 € par élève)	10,00
<b>SANTE – SOCIAL</b>		<b>CULTURE – LOISIRS – FESTIVITES</b>	
Aide à Domicile en Milieu Rural (0,30 €/habitant)	928,00	Familles Rurales pour Centre Aéré (4,5 € /journée-enfant)	4000,00
Association Française des Sclérosés en Plaques	23,00	La Truite du Ridor	150,00
Association des Familles Traumatismés Crâniens	23,00	Club de Loisirs des Aînés Ruraux de PLEMET	305,00
Association Française Contre les Myopathies	23,00	Comice Agricole (0,27 €/habitant)	835,00
Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés	23,00	Comité des Foires de Saint – Lubin	500,00
Association des Paralysés de France	23,00	Association Bafoussan – Plémet Amitié – Solidarité	30,50
Association Départementale de Protection Civile	92,79	Association Les Amis de Karlsruhe	200,00
Association Régionale des Laryngectomisés	23,00	Association Les Amis de Bodiffé	30,50
Alcool Assistance Croix d'Or- Section de Loudéac	55,00	Chorale Amal'gammes	300,00
Croix Rouge Française	35,00	Cercle Celtique – Bagad de Loudéac	100,00
Association Vie et Espoir 2000	23,00	<b>SPORTS</b>	
SOS Amitié	23,00	Club Cyclotouriste du Ninian	100,00
Association Ligue Contre le Cancer	23,00	Vigilante Plémétaise, Basket	1700,00
Association Leucémie Espoir	23,00	Vigilante Plémétaise, Foot	1530,00
SOS Mucoviscidose	23,00	Tennis de Table Plémétais	1500,00
Association Restos du Cœur	100,00	Association Sportive Collège Louis Guilloux	153,00
ADAPEI 22	23,00	Association Sportive Collège N.D. de la Clarté	153,00
France ADOT 22	30,00	Canoë Club du Lié	180,00
Fédération des Malades et Handicapés	23,00	Association « Gym Tonic »	100,00
Handicap International	23,00	Groupement Jeunes du Lié	500,00
Fédération Nationale des Accidentés du Travail et Handicapés Loudéac	25,00	<b>NATURE – ENVIRONNEMENT</b>	
Secours Catholique	100,00	Eau et Rivières de Bretagne	30,50
Secours Populaire Français	100,00	Société de Chasse St Hubert	250,00
Association de Parents d'Enfants Dyslexiques (APEDYS)	23,00	Association Solidarité Paysanne des Côtes d'Armor	40,00
Centre d'Information sur les Droits des Femmes	30,00	<b>PRESTATIONS</b>	
Association Ohé Prométhée	15,00	Aide aux Vacances (14,00 €/enfant)	3000,00
Association des Diabétiques des Côtes d'Armor	23,00	Dotation Fournitures Scolaires primaires et maternelles (20 €/enfant de Plémet)	6400,00
FAVEC 22 – Association Départementale des Veufs et Veuves des Côtes d'Armor	30,00	<b>DIVERS</b>	
Union Nationale des Amis et Familles de Malades Mentaux – Section Départementale des Côtes d'Armor	23,00	Association Départementale de Prévention Routière	35,00
Association des accueillants familiaux de personnes âgées ou handicapées des Côtes d'Armor	23,00	Comité d'Action pour l'Aménagement à 4 voies de l'axe central	50,00
Fonds d'Aide aux Jeunes	150,00	<b>TOTAL</b>	<b>25356,79</b>
<b>FORMATION PROFESSIONNELLE</b>		(dont 800 € versés à l'École de Musique de la Batterie Fanfare suite délibération Conseil Municipal du 28 janvier 2008 et 120 € pour les étudiants – délibération Conseil Municipal du 15 avril 2008)	
Association pour la Formation Professionnelle dans le Bâtiment 22 (AFOBAT 22) (40 € par apprenti de Plémet)	40,00		
Chambre des Métiers des Côtes d'Armor ST BRIEUC (30 € par élève)	112,00		
Chambre des Métiers des Côtes d'Armor DINAN (30 € par élève)	90,00		

## Extraits des comptes rendus de Conseils Municipaux

## Séance du 21 mars 2008

L'installation du Conseil Municipal et de L'élection d'un Maire et de Six Ad-joints

Mme Dominique GRALL ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée Maire et a été immédiatement installée.

Mme le Maire invite le Conseil Municipal à fixer le nombre d'Adjoints, avant de passer à leur élection. Sur sa proposition et après délibération, les six postes d'adjoints existants sont maintenus

## Séance du 31 mars 2008

Mise en place des Commissions Communales et élection des délégués de la Commune dans les organismes extérieurs. Délégations d'attributions du Conseil Municipal au Maire

Afin de faciliter l'administration de la commune, le Conseil Municipal peut déléguer au Maire (conformément à la loi), certaines de ses attributions pour la durée de son mandat. Le maire doit rendre compte au Conseil Municipal de l'usage de ces attributions.

## Séance du 15 avril 2008

Motion : Places d'hospitalisation de jour à Plémet

Madame le Maire propose et soumet aux membres du Conseil Municipal, la motion suivante :

« Lors de la fusion des hôpitaux PONTI-VY-LOUDEAC-PLEMET, il avait été prévu 6 places d'hospitalisation de jour au centre de rééducation fonctionnelle à PLEMET. Cette création a été réaffirmée en 2005 par le conseil municipal.

Monsieur Francis BERNARD, adjoint au maire, qui siègera au conseil d'administration du Centre Hospitalier du Centre Bretagne a remis au directeur lors de sa visite à PLEMET, une lettre demandant que les engagements soient tenus.

Le Conseil Municipal du 15 avril 2008, réitère cette demande. »

Soutenant cette démarche, le Conseil Municipal approuve cette motion à l'unanimité.

## Vote des taux d'Imposition 2008

Maintien, pour l'année 2008, des taux d'imposition de l'année 2007, à savoir :

Taxe	Bases nettes prévisionnelles 2007	Taux	Produit fiscal assuré à taux constant
Taxe d'Habitation	2 021 495,00	18,15%	380 787,00
Taxe foncière bâtie	1 925 341,00	27,07%	539 505,00
Taxe foncière non bâtie	105 587,00	66,80%	71 209,00
			991 500,00

Reprise anticipée des résultats

Considérant les résultats prévisionnels du compte administratif 2007, et le besoin de financement de la section d'investissement, le Conseil Municipal décide de reprendre les résultats par anticipation, et prévoir l'affectation des résultats sur l'exercice 2008 comme suit:

Budget Principal Commune :

D 001 - Déficit d'investissement reporté : 297 043,63 €

R 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé : 745 543,27 €

Budget Assainissement :

R 001 – Excédent d'investissement reporté : 131 155,59 €

R 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé : 99 522,53 €

Lotissement de Jéguet :

D 001 - Déficit d'investissement reporté : 11 567,95 €

R 002 – Excédent de fonctionnement reporté : 189 671,20 €

Logements Locatifs :

D 002 – Déficit de fonctionnement reporté : 2 259,68 €

R 001 – Excédent d'investissement reporté : 3 418,07 €

Budgets PrimitifsCommune

Section de fonctionnement : 2.990.703,00 €

Section d'investissement : 1.370.814,00 €

Les opérations les plus importantes prévues : poursuite des travaux d'effacement de réseaux (208 335 € restes à réaliser compris), poursuite des travaux de voirie (226 000 €), changement des ouvrants à l'école primaire et de l'informatique ainsi que la construction d'une rampe d'accès handicapés (111 800 € pour les écoles), l'aménagement des ateliers municipaux (50 000 €), achat d'une tondeuse autoportée (30 000 €).

Une étude pour la réalisation de vestiaires de football est prévue pour 19 126 €. La mairie changera son logiciel de comptabilité et installera une alarme (5 200 et 11 600 €)

Assainissement

Section de fonctionnement : 133.768,00 €

Section d'investissement : 641.086,00 €

(Principalement : travaux de la 15ème tranche de réseau d'assainissement et prévision des travaux rue Neuve)

Lotissement

Section de fonctionnement : 199.476,00 €

Section d'investissement : 11.568,00 €

Logement Locatif :

Section de fonctionnement : 4.404,00 €

Section d'investissement : 4.257,00 €

Le Compte Rendu des Conseils Municipaux est consultable en Mairie.

**Emploi**

La Commission Embauche s'est réunie et nous souhaitons la bienvenue à :

Ludovic ROUAULT- espaces verts

David PONSIN - peinture

Ludovic CHASLES - conducteur

Ils viennent renforcer l'équipe des services techniques qui souffrait de sous effectif depuis 2 ans.

Nous avons fêté le départ à la retraite de Gilbert RAULOIS. Sa bonne humeur et son dynamisme vont nous manquer à tous !

Remise de la Médaille d'Honneur du Travail à : M. Gilbert RAULOIS, M. Jean LE NÉCHET, M. Jean-Paul MARAIS, M. Alain NÉVO, Mme Hélène DELOURME et Mme Josette CHARLES. Félicitation à tous.



## La commission des routes

Afin de pouvoir étudier de manière plus précise les sujets inscrits à l'ordre du jour, la commission décide de se déplacer sur les lieux prévus.

### ■ Entreprise VAPRAN :

Dans le cadre des travaux prévus pour l'extension de sa capacité de traitement, la société VAPRAN sollicite la visite de la commission pour confirmer la nouvelle sortie routière prévue à l'Est de l'usine : accueil par Monsieur BERTAUD – Directeur Administratif et Financier et Monsieur LE BESCAUT – Directeur de la Production.

La commission constate, aux vues des travaux en cours de réalisation, que la sortie ne pose pas de problème particulier : elle débouche sur la voie communale desservant la Zone Artisanale du Ridor, la visibilité y est de bonne qualité.

La commission demande à l'entreprise de prévoir une canalisation de diamètre suffisant pour permettre l'écoulement des eaux provenant de la traversée de route. Celle-ci nous indique qu'ils ont envisagé de canaliser la tranchée existante et ce jusqu'à la deuxième courbe du ruisseau « le Ridor » situé le long du nouvel accès de l'entreprise, afin d'éviter à l'avenir des inondations constatées fréquemment par le passé.

### ■ Pont de Choiseul :

La commission constate l'étendue des dégâts : effondrement de l'extrémité amont du pont avec plusieurs dalles qui sont tombées des travées 1 et 2 ; disjointement important des deux piles centrales en amont avec plusieurs pierres qui sont tombées, les piles sont en équilibre instable ; les racines du peuplier situé rive gauche en amont circulent dans le remblai se trouvant au dessus des dalles ainsi que dans les piles ; la travée rive droite est bouchée.

M. BROUDIC nous indique que la D.D.E. va réaliser une étude technique dans le cadre de l'assistance à maîtrise d'ouvrage, puis l'étude d'ingénierie sera confiée à un bureau d'étude. Celui-ci nous proposera le type de travaux à réaliser (pont cadre ou pont en béton banché coulé sur place) et se chargera des différentes démarches administratives. M. BERNARD précise qu'il est venu sur place lundi dernier avec M. LE PALLEC, adjoint à La Ferrière, et M. ROUILLÉ de la DDA. Ce dernier, évoquant les travaux à réaliser, nous a indiqué qu'il faudra préserver le débit du cours d'eau quelque soit la méthode retenue.

M. BROUDIC rappelle qu'une convention doit être mise en place entre les deux communes et que des subventions peuvent être trouvées auprès du Conseil Général.

M. VROT signale que, très souvent, les ouvrages d'art n'appartiennent qu'à une seule commune.

■ Le marché, pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, a été signé avec la D.D.E. La publication du marché pour le choix d'un maître d'œuvre a été lancée. Dans le respect des délais réglementaires, le choix du maître d'œuvre sera fait mi-juillet.

### ■ Effondrement de chaussée à Saint-Lubin :

M. NEVOT nous signale que les services techniques ont dû intervenir pour combler un trou important qui s'est creusé lors du passage d'un camion devant une propriété à Saint-Lubin. Sur place, nous constatons que la buse d'écoulement des eaux pluviales a dû s'écraser à priori à la jonction de l'arrivée du tout à l'égout. M. BOUDARD et M. CHAPEL nous signalent que le couvercle du puisard, situé en amont de la canalisation, se soulève régulièrement lors des pluies abondantes et que le problème de cette canalisation n'est pas récent. Après avoir échangé, la

commission propose de faire appel à une entreprise spécialisée du fait de la complexité des travaux à réaliser (passage de conduite de gaz, d'électricité, de téléphone). Après devis, les travaux sont confiés à l'entreprise SEEG de la Motte qui les a exécutés à la mi-juin.

.....  
Autres Dossiers ...

#### ■ Renouvellement d'une tondeuse

La commission s'est réunie à quatre reprises pour assister à des démonstrations de tondeuses faites par les différents concessionnaires. Chaque membre présent a pu apprécier les différentes qualités des matériels présentés. Le 6 juin, la commission a étudié les différentes offres. Le choix s'est porté sur un matériel de marque John Deere : tondeuse autoportée de 38 chevaux à coupe frontale de 1,53 m avec option Mulching.

#### ■ RD 53

Un courrier a été adressé par Mme le Maire aux services du Conseil Général afin de le solliciter pour la remise en état de cette route départementale qui relie la RD 792 (route de Collinée) à la RD 700 (route de St Brieu). La réponse qui nous a été faite est la suivante : « Suite à la réunion de pré-programmation des travaux 2008, qui s'est tenue avec les conseillers généraux des cantons couverts par l'agence de Loudéac, ont été programmés : - en liste principale RD 53 secteur de la Motte (sortie nord vers RD 700) réfection de 1 200 m de couche de roulement

- en liste complémentaire : RD 53 secteur de la forêt, réfection de 1 000 à 4 000 m de couche de roulement, intervention présagée pour 2009. Des interventions devraient se poursuivre dans les années à venir sur votre secteur dans une logique d'itinéraire. Nous resterons mobilisés pour obtenir une programmation plus rapide. »

#### ■ Rocade de Plémet

Un courrier a été adressé par Mme le Maire au Conseil Général pour relancer le processus de rétrocession de la rocade au Conseil Général. Nous proposons une table ronde entre la Commune, le Conseil Général et la Cidéral afin d'étudier les conditions de la rétrocession, sachant que la Commune récupèrera les voies départementales situées entre la Rocade et la Nationale 164. La départementalisation de la Rocade permettra le renforcement de la sécurité aux différents carrefours et notamment ceux de la Nationale 164 dans une logique de continuité d'itinéraire.

Une rencontre avec les services de la DDE conduite par M. Joël BERNARD le 2 juin dernier nous a permis de programmer une table ronde avec les différents services de l'Etat pour étudier le devenir de la N 164 sur le territoire de Plémet. Si la mise à deux fois deux voies devait tarder, nous exigeons que les carrefours de la Poterie et de la Fourchette soient sécurisés.

## Etat-Civil

En application de la délibération de la Commission Nationale Informatique et Libertés n° 99-24 du 8 avril 1999, toute annonce de naissance, mariage ou décès ne pourra paraître que sur demande écrite des personnes concernées ou de leurs ayant-droits à la Mairie de Plémet.

## Cap sports vacances été / Vacances sportives des maternelles

Les animations sportives municipales d'été débiteront dès le lundi 30 juin jusqu'au vendredi 8 août 2008 pour les enfants de 3 à 17 ans et seront encadrées par Gaëlle et Frédéric.  
Les livrets seront distribués aux enfants par l'intermédiaire de l'école.

Au programme, des stages, des tournois, des activités ponctuelles ainsi qu'une sortie par semaine. Parmi les activités proposées : du tir à l'arc, de la boxe, du tennis, de l'escalade, du foot, du hand, du kayak, du roller, du judo, du VTT...  
Mais aussi, de la piscine, du char à voile, de l'équitation, du paintball, de l'accrobranche, du karting, du bowling, du catamaran...

Alors n'hésitez pas à venir vous inscrire à la mairie. De plus, si votre enfant est inscrit à l'année au Bamby sport, Cap Sport ou Sports Ados, les activités (hormis les sorties) sont gratuites. Pour les autres, le coût est de 2,50€ par activité ou 5€ le stage, ou 10€ la semaine ou 30€ tout le programme plus le tarif par sortie.

Les animations sportives communales reprendront à partir du mercredi 24 septembre 2008.  
Les dossiers d'inscriptions seront à retirer en Mairie à partir du lundi 18 août 2008.  
Les inscriptions se feront la semaine du lundi 15 au samedi 20 septembre 2008.

## La Cyberbase

Les horaires de l'accès libre pour Juillet et Août :  
Du lundi au vendredi, 8h30\*-12h /14h-18h. (\*= 9h30 le lundi). Certaines plages horaires sont réservées au centre de loisirs (planning complet en Mairie).

Dates de fermeture de la Cyberbase :  
-du 28 juillet au 1er août  
-du 25 août au lundi 8 septembre inclus.

Les ateliers reprendront à la mi-septembre. Ateliers prévus pour la période Septembre / Octobre : initiation à l'informatique, photo numérique, retouche d'images. D'autres ateliers pourront être mis en place suivant les demandes.  
Renseignements complémentaires sur l'ensemble des ateliers proposés, horaires possibles et inscriptions en Mairie.

## La Bibliothèque

La bibliothèque municipale organise pendant le mois de juillet :

Des ateliers « MANDALA » :

1ère séance : découverte et coloriage.  
2ème séance : confection.

Inscription aux horaires d'ouverture de la bibliothèque.

Lectures thématiques pour enfants de 3-6 ans.

1ère séance sur la Mer.  
2ème séance sur les Vacances.

Inscription aux horaires d'ouverture de la bibliothèque.

## Les associations

Pour que la municipalité soit représentée dans toutes les associations, il leur a été attribué un conseiller référent. La liste est communicable en mairie. Lors des Assemblées Générales, il serait souhaitable que ce référent soit convoqué en plus de l'adjoint délégué.

Responsables Associatifs : le bulletin municipal est à votre service. Vous déposez un texte en Mairie, il sera publié.

### « TI 'PASS »

Dans le cadre de ses politiques en faveur des jeunes, le Conseil Général souhaite faciliter l'accès de tous aux loisirs (pratiques culturelles et sportives).

#### Pour qui ?

Pour tous les élèves de 6ème à la rentrée 2008-2009.

#### Quoi ?

Chaque collégien reçoit un chéquier d'une valeur totale de 70 euros (7 chèques de 10 euros) distribué à la rentrée par le Collège.

Le collégien pourra utiliser ses chèques sous la responsabilité des parents pour régler la ou les activités qu'il choisit.

#### Comment ?

Après des Associations ayant signée une convention avec la Mairie.

#### Modalités

La Commune a adhéré au principe par une délibération du Conseil Municipal (fin juin). Une convention sera signée avec les associations Plémétaises pour se faire rembourser par la Mairie des chèques qu'elles ont reçus. La Mairie sera elle-même remboursée par le Conseil Général.

N'oubliez pas futurs collégien(ne)s de 6ème : tout cela vous sera expliqué au Collège dès septembre.

## Divers

« Trophée de la Gastronomie Bretonne » : Du 24 au 28 septembre prochain, l'office de tourisme de Quiberon organise la 5ème édition des « Trophées de la Gastronomie Bretonne » qui met à l'honneur le patrimoine du goût et des saveurs, fleuron du savoir-faire et de l'imagination des entreprises de Bretagne.

Les producteurs, restaurateurs, artisans... qui veulent participer à ce concours peuvent retirer un dossier de présentation à l'office de tourisme de la Presqu'île de Quiberon au 0 825 13 56 00 , [quiberon@quiberon.com](mailto:quiberon@quiberon.com) – [direction@quiberon.com](mailto:direction@quiberon.com)

### Message Cidéral

#### « RELAIS DE ST GUILLAUME »

Depuis avril, un nouvel équipement touristique est ouvert à Loudéac : « Le relais de Saint-Guillaume ».

Il vous propose toute l'année un accueil individuel ou collectif avec possibilité de restauration : hébergement 30 personnes (9 chambres de 1 à 8 personnes, salle de restauration 120 personnes, office pour accueil individuel).

Ce nouvel équipement a une vocation strictement touristique du 15 juin au 15 septembre avec l'accueil des estivants, randonneurs, sportifs venus profiter des activités de loisirs offertes à proximité. En dehors de ces dates, il peut être ouvert aux séminaires, repas de famille, banquets, réceptions et classes « découverte »...

#### « REDEVANCE ORDURES MENAGERES »

##### Nouveaux arrivants

Les nouveaux arrivants sur le territoire de la CIDERAL sont invités à nous contacter afin de compléter une fiche de renseignements. Cette dernière permet d'éviter une facturation d'office lorsque la composition du foyer n'est pas connue.

Paiement de la redevance Ordures Ménagères  
Les chèques sont à libeller à l'ordre du Trésor

Public et les paiements sont à envoyer à la Trésorerie de LOUDÉAC, 4 rue St Yves 22600 LOUDÉAC.

Les personnes intéressées par le prélèvement automatique (prélèvement une fois ou trimestriel) peuvent contacter la CIDERAL afin d'obtenir une demande de prélèvement à compléter.

Rappel des prélèvements trimestriels (mars, juin, septembre et décembre).

Les factures à régler au comptant sont à acquitter en mars de chaque année.

##### Avis aux propriétaires de logements locatifs

Afin de mettre à jour les fichiers, il est demandé à tous les propriétaires de logements locatifs de se mettre en contact avec la CIDERAL, service de la redevance Ordures Ménagères au : 02.96.66.14.60 afin de fournir la liste de leurs locataires ou de déclarer tous les changements (déménagements et arrivées).

##### Changements ou modifications

Tous les changements ou modifications (propriétaire, composition du foyer, nom, adresse...) doivent être notifiés à la CIDERAL par écrit.

Pour tous renseignements téléphoniques concernant la redevance : ☎ 02.96.66.14.60

### Concours

Notre journal pourrait porter un nom. Un concours est lancé. Faites-nous part de vos suggestions (boîte à idées). Nous réservons une surprise au gagnant ! s'il s'est fait connaître !

### Conseils pratiques

**S**i vous avez des observations ou des demandes à formuler, vous pouvez :

- contacter Mme le Maire qui informera l'adjoint responsable si nécessaire ou vous adressez directement à ce dernier ;
- utiliser la boîte à idées qui se trouve à la Mairie sur une tablette dans le coin attente ;
- venir spontanément à la permanence en Mairie le samedi matin à partir de 10h30 à compter du samedi 30 août.

## Les Festivités – votre Agenda

JUILLET

Dimanche 06 :	Pardon et Repas par l'Association « les Saints Sauveurs du Patrimoine » à la Salle des Fêtes.
Dimanche 13 :	Concours de Boules organisé par la F.N.A.C.A.
Lundi 14 :	Fête du 14 Juillet : Vin d'honneur à la Salle des Fêtes. Repas-Concert sur la Place Leclerc par la Batterie Fanfare à partir de 18 heures. Feu d'artifice aux Etangs de la Croix Nouette - Bal Gratuit Salle du Minerai.
Dimanche 20 :	Pardon -Repas et Fête Populaire de Saint Jacques.
Samedi 26 :	Fête des Chasseurs aux Etangs de la Croix Nouette et Concours de Boules.
Dimanche 27 :	Fête des Chasseurs avec repas à la Salle du Minerai, concours de Boules au Boulodrome et animations aux Etangs de la Croix Nouette.

AOUT

Vendredi 1 <sup>er</sup> :	Concours de Boules organisé par le club du 3 <sup>ème</sup> Age de SAINT GOUENO au Boulodrome
Mercredi 06 :	Dépôt de gerbe à 12 heures à la Stèle de Saint Lubin suivi d'un vin d'honneur
Samedi 30 :	Rassemblement du Village de Fahélleau à Fahélleau

## Notre coup de chapeau

Un grand coup de chapeau à Adrien LE HÔ, qui a offert le but de la victoire à Guingamp pour le Championnat de France des moins de 18 ans.

Plémétais de souche et de cœur, Adrien, ancien joueur de la vigilante, poursuivra l'an prochain chez les rouge et noir.

La Municipalité lui fera honneur dès qu'Adrien aura un emploi du temps moins chargé. La Vigilante sera tenue au courant.

L'équipe Municipale

**Mairie de Plémet**

1 route de saint-Rumel  
22210 Plémet

Tél : 02.96.25.61.10

fax : 02.96.25.74.83

e-mail :

commune.plemet@wanadoo.fr

**Urgences :**

-Pompiers : 18

-Police : 17

-SAMU : 15

-Pharmacie de garde : 32.37

